



Helianta

Fiche de données de sécurité

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial Helianta
Statut REACH Exempté conformément à l'annexe IV

Nom chimique	Numéro CAS	Numéro CE
Lécithines	8002-43-5	232-307-2

Date de la révision 26-03-2026

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation prévue Applications agricoles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADAMA Northern Europe B.V.
P.O. Box 355
3830 AK Leusden
Pays - Bas
Téléphone +31 (0) 33 2056800
Email msds.ane@adama.com
Site web www.adama.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Téléphone d'urgence +32 70 245 245

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008

Résumé des dangers

Aucune classification requise.

2.2. Étiquetage

Étiquette selon le Règlement (CE) n° 1272/2008

Mention de danger

La substance ne répond pas aux critères de classification.

Déclarations de précaution

Traitement des emballages vides

Non attribué.

Stockage

Non attribué.

Informations complémentaires sur l'étiquette

Aucune.

2.3 Autres dangers

Non attribué.

SECTION 3 : Composition/informations sur les ingrédients

Nom chimique :	CAS	CE
Lécithines	8002-43-5	232-307-2

SECTION 4 : Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours.

Inhalation

Non applicable.

Contact avec la peau :

Laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Contact avec les yeux :

Rincer immédiatement à l'eau propre et courante. Retirer les lentilles de contact. Consulter un médecin en cas d'irritation persistante.

Ingestion :

Aucune mesure de premiers secours généralement nécessaire.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et retardés

Aucun connu.

4.3. Mention de soins médicaux immédiats et de traitements spéciaux requis

Aucun connu.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Risques généraux d'incendie

Produit non inflammable.

5.1 Moyens d'extinction

Moyens appropriés

Utilisez des moyens d'extinction appropriés à l'incendie environnant

Moyens d'extinction inappropriés

Aucun connu.

5.2 Dangers particuliers associés à la substance ou au mélange

Aucun connu.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers.

En cas d'incendie, des respirateurs autonomes fonctionnant en surpression et des vêtements de protection complets doivent être portés.

Procédures spéciales de lutte contre les incendies

Aucune connue.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions personnelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Pour les personnes autres que les services d'urgence
Portez un équipement de protection approprié (voir Section 8).

Pour les services d'urgence
Éloignez le personnel non nécessaire.

6.2 Précautions environnementales
Éviter tout rejet dans les égouts, eaux de surface ou souterraines.

6.3 Méthodes de nettoyage
Absorber avec un matériau absorbant pour huile.
Placer dans un conteneur de déchets chimiques.
Rincer à l'eau en évitant les écoulements vers les égouts.

6.4 Référence à d'autres titres
Pour la protection personnelle, voir l'article 8. Pour l'élimination des déchets, voir l'article 13.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1 Précautions pour un usage sûr
Respectez des bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Évitez le contact avec le matériel.

7.2. Conditions pour un stockage sûr, y compris toute incompatibilité
Garder le conteneur fermé.

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection personnelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle
Aucune limite d'exposition professionnelle.

Limites biologiques
Aucune limite d'exposition biologique.

Procédures de surveillance recommandées
Non déterminé.

DNEL
Non disponible.

PNEC
Non disponible.

8.2 Mesures de contrôle de l'exposition
Mesures techniques appropriées
Ventilation générale.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
Les équipements de protection individuelle doivent être choisis selon les normes CEN et en consultation avec le fournisseur de l'équipement de protection individuelle.

Protection des yeux et du visage

Portez des lunettes de sécurité avec des boucliers latéraux (ou des lunettes de protection).

Protection de la peau

Protection des mains

Non nécessaire.

Protection respiratoire

Non nécessaire.

Risques thermiques

Non applicable.

Mesures d'hygiène

Observez toujours de bonnes mesures d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé le matériau et avant de manger, boire et/ou fumer. Lavez régulièrement les vêtements de travail et les protections.

Contrôle de l'exposition environnementale

Prendre des mesures appropriées pour prévenir la propagation incontrôlée de l'environnement. Évitez tout rejet dans les égouts, les eaux de surface ou les nappes phréatiques.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide
Odeur	Typique
Ph	Non déterminé
Point de fusion / congélation	Non déterminé
Point d'ébullition, d'ébullition initial et la plage d'ébullition	Non déterminé
Point d'éclair	Aucun < 370°C
Auto-inflammation	Non déterminé
Propriétés explosives	Non explosif
Limite d'explosivité	Non applicable
Solubilité	Dispersible dans l'eau
Viscosité	Max. 35 Pa.s

Autres informations

Se référer aux informations produit pour la viscosité réelle.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Inconnue.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage prescrites.

10.3 Réactions potentiellement dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Circonstances à éviter

Il n'existe pas de conditions spécifiques connues à éviter.

10.5 Matériaux incompatibles

Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun connu.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Informations générales

Dans des conditions d'utilisation normales, ce matériau ne présente pas de risque pour la santé.

Informations sur les voies d'exposition probables

Ingestion

Aucun effet nocif n'est attendu en quantités susceptibles d'être ingérées accidentellement.

Inhalation

Dans des conditions normales d'utilisation prévue, ce matériau ne devrait pas présenter un risque d'inhalation.

Contact avec la peau

Aucun connu.

Contact avec les yeux

Le contact direct avec les yeux peut provoquer une irritation temporaire.

Symptômes

Aucun connu.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Aucune connue.

Corrosion/irritation de la peau

Aucune connue.

Dommages oculaires sérieux/irritation oculaire

Le contact direct avec les yeux peut provoquer une irritation temporaire.

Sensibilisation respiratoire

Aucune connue.

Sensibilisation de la peau :

Aucune connue.

Mutagénicité dans les cellules germinales

Non classée.

Cancérogénicité

Ce produit n'est pas considéré comme cancérigène par l'IARC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA.

Toxicité reproductive

Aucune connue.

Toxicité spécifique des organes cibles - exposition unique
Aucune connue.

Toxicité spécifique des organes cibles - exposition répétée
Aucune connue.

Risque d'inhalation
Non applicable.

Informations sur le mélange vs la substance
Non disponible.

Autres informations
Non disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune donnée de toxicité n'a été relevée pour l'ingrédient ou les ingrédients.

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible.

12.3 Bioaccumulation

Aucune donnée disponible.

Mobilité

Non disponible.

Devenir dans l'environnement - Coefficient de partition
Non disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Non disponible.

12.5 Résultats de l'évaluation de la PBT et du vPvB

Non disponible.

12.6 Autres effets indésirables

Aucun connu.

SECTION 13 : Instructions d'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets résiduels

Éliminer conformément à la réglementation locale.

Emballages contaminés

Les emballages vides peuvent contenir des résidus de produit ; respecter les avertissements figurant sur l'étiquette.

Code des déchets de l'UE

Les codes de gestion des déchets doivent être attribués par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

SECTION 14 : Informations sur le transport

Classe(s) de danger pour le transport

ADR	Non réglementé comme marchandises dangereuses.
RID	Non réglementé comme marchandises dangereuses.
ADN	Non réglementé comme marchandises dangereuses.
IATA	Non réglementé comme marchandises dangereuses.
IMDG	Non réglementé comme marchandises dangereuses.

14.1. Transport en vrac selon l'Annexe II de Marpol 73/78 et code IBC

Aucune information disponible.

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législations spécifiques en matière de sécurité, de santé et d'environnement pour la substance ou le mélange

Autres réglementations

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives de la CE ou aux législations nationales correspondantes. Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) n° 1907/2006.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est requise pour cette substance.

Règlement de la Commission (UE) n° 453/2010 modifiant le Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques (REACH)

SECTION 16 : Autres informations

Liste des abréviations

Non disponible.

RÉFÉRENCES

Non disponible.

Texte intégral de toutes les déclarations H non reprises intégralement dans les sections 2 à 15

Aucune.

Informations sur la révision

Date de première édition : 26/03/2026

Date de remplacement : sans objet

Informations relatives à la révision

Motif des modifications

Alignement sur la réglementation REACH.

Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans ce document sont réputées exactes et fiables. Toutefois, toutes les déclarations, recommandations ou suggestions sont formulées sans aucune garantie, déclaration ou assurance, expresse ou implicite, de notre part.

En conséquence, aucune garantie n'est donnée ni implicite quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité des informations fournies dans ce document, et toute responsabilité liée à l'utilisation de ces informations ou des produits auxquels elles se réfèrent est exclue. Tous les risques sont assumés par l'acheteur/utilisateur. Pour éviter toute ambiguïté, aucune disposition du présent document n'exclut ni ne limite notre responsabilité en cas de décès ou de dommages corporels résultant de notre négligence, ni en cas de déclaration frauduleuse.